

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19121426

Je

Dépôt au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de l'ISSE division NEUFCHATEAU
le 02 Juin 2019
Journé de la réception.
Greffier

N° d'entreprise : **0427 390 512**

Dénomination

(en entier) : **SOCOTOIT**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Route de Beho 19 - 6670 GOUVY**

Objet de l'acte : Prolongation des mandats d'administrateurs

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire ainsi que du rapport du conseil d'administration de la société du 24 juin 2019 que la décision suivante a été prise à l'unanimité:

Prolongation des mandats d'administrateurs sortants, pour une durée de six ans, à savoir:

- . S & C Holding & Services S.A.,
ici représentée par son représentant permanent
Madame Myriam COLLIN
- . MICHAELIS Raymund
- . SCHNEIDERS Eric
- . MICHAELIS Alexander

Le Conseil d'Administration décide également de renouveler le mandat de la S & C Holding & Services S.A., ici représentée par son représentant permanent, Madame Myriam COLLIN, comme présidente et le mandat de Monsieur Raymund MICHAELIS comme administrateur-délégué de la société, pour une durée de six ans.

Tous les mandats ont été acceptés à l'unanimité et prennent fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de l'an 2025.

Raymund MICHAELIS
administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/09/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).